

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE** DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD TENUE LE 24 JANVIER 2024 À 16 H 30, À SEPT-ÎLES ET PAR TEAMS

PRÉSENCES

Ginette Côté, présidente
Solange Turgeon, vice-présidente
Manon Asselin, PDG et secrétaire
Clermont Martel
David Bédard Méthot
Diane Ouellet
Guylaine Malaison
Jean-Pierre Porlier
Kristel Bossé
Johanne Beaudoin

PAR TEAMS

Dave Charlton
Roger Dubé
Michaël Lavigne

ABSENCES

Josée Francoeur
Benoit Méthot

Invités : Nathalie Castilloux, présidente-directrice générale adjointe
Membres de l'équipe de direction

1. Ouverture de la séance publique régulière et vérification du quorum

La présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique le déroulement de la séance. Elle constate le quorum et ouvre la séance publique à 16 h 33.

2. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution 2024-01-001

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** l'ordre du jour de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 24 janvier 2024 avec l'ajout du point 11.6 Amendement à la résolution 2023-09-121 – Renouvellement du comité de vérification.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux**3.1. Séance à huis clos du 15 novembre 2023****Résolution 2024-01-002**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance à huis clos du conseil d'administration tenue le 15 novembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

3.1.1. Affaires découlant de la séance à huis clos

La présidente-directrice générale présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Recommandation au ministre de la Santé et des Services sociaux – Candidature au profil n° 5 – Expertise dans les organismes communautaires**

La recommandation du conseil d'administration a été acheminée au ministre le 16 novembre. La décision du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) n'est pas encore connue.

3.2. Séance publique régulière du 15 novembre 2023

Résolution 2024-01-003

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 15 novembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

3.2.1. Affaires découlant de la séance publique

La présidente-directrice générale présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Politique de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail (G1-252-020) - Révision**
La version révisée de la politique a été déposée dans l'intranet du CISSS de la Côte-Nord le 16 novembre dernier.
- **Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail - Révision**
La mise à jour de cette politique a été déposée dans l'intranet le lendemain de son adoption, soit le 16 novembre.
- **Cadre de gestion régional du Programme de soutien aux organismes communautaires Côte-Nord**
Le cadre de gestion régional a été déposé sur le site Internet du CISSS le 16 novembre. Il a été envoyé à tous les organismes communautaires financés au PSOC, accompagné d'une lettre indiquant leur typographie et leur rayonnement les 16 et 17 novembre. La tournée de présentation du cadre se déroulera entre le 26 mars et le 11 avril 2024.
- **Politique sur le consentement à recevoir des soins et services**
La nouvelle politique a été insérée sur l'intranet à la suite de son adoption par le CA.
- **40^e édition des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux**
La candidature a été acheminée au ministère de la Santé et des Services sociaux dans les délais prescrits. Celle-ci est présentement en évaluation et un suivi devrait nous être fait en février quant à la décision du MSSS si notre candidature est retenue.
- **Bail de location – 846, rue Bossé à Baie-Comeau**
À la suite de sa signature, le bail a été acheminé au propriétaire ainsi qu'au MSSS.

3.3. Séance spéciale à huis clos du 19 décembre 2023

Résolution 2024-01-004

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale à huis clos du conseil d'administration tenue le 28 septembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

3.3.1. Affaires découlant de la séance spéciale à huis clos

La présidente-directrice générale présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Changement à l'organigramme de la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)**
Le dossier a été transmis au MSSS et la Direction des ressources humaines est en attente du retour pour la détermination des classes salariales des deux postes de directeurs adjoints.
- **Corélo – Vente du 2, rue Lemoyne, Port-Cartier**
La transaction a bien été complétée.
- **Nomination à la vice-présidence du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord**
À la suite d'un appel de candidatures, Mme Solange Turgeon a été nommée vice-présidente du conseil d'administration. L'information a été acheminée au MSSS le 20 décembre dernier.

4. Tableau de suivi des questions du public

Le tableau de suivi des questions du public est disponible sur le site Web de l'établissement.

5. Rapport de la présidente du conseil d'administration

Je veux profiter de ce rapport pour d'abord remercier et féliciter l'ensemble du personnel, qui a été fidèle au poste pendant toute la période des Fêtes avec les congés, incluant les moyens de pression durant les négociations et les nombreux débordements dans les urgences, occasionnés par les virus et autres, afin de dispenser des soins de qualité et d'accessibilité aux usagers. J'ai personnellement eu à fréquenter l'urgence ainsi que d'autres services à quelques reprises dans les derniers mois, et j'ai pu constater le professionnalisme, la qualité des soins et la courtoisie du personnel.

Même si la Côte-Nord a tenu la tête du palmarès des tempêtes et des débordements à l'urgence durant les dernières semaines, nous avons su garder la tête hors de l'eau et bien nous en sortir. Un merci également aux gestionnaires et dirigeants qui ont eu à faire une planification serrée pour atteindre ces objectifs.

La semaine dernière, j'ai assisté à l'activité pour la fin du programme en soins infirmiers dispensé par le Cégep de Baie-Comeau, en collaboration avec notre CISSS Côte-Nord. La cohorte de 15 finissants et finissantes en provenance de l'international viendra combler des besoins criants en main-d'œuvre. Je lève mon chapeau à ces finissants qui ont quitté leur pays, souvent avec famille et enfants, et qui leur a demandé une capacité d'adaptation extraordinaire, en commençant par nos hivers. Je leur souhaite en votre nom et au mien une bienvenue dans notre belle organisation.

Je ne pourrais terminer ce rapport sans faire allusion à la Loi 15, maintenant LGSSS (Loi sur la gestion des soins de santé et services sociaux). Nous avons eu l'occasion d'en prendre connaissance, d'en discuter ensemble et nous sommes en transition pour son application dans son entièreté à l'automne. Déjà plusieurs chantiers sont en cours afin d'être prêts quand le ministère passera la commande. Je veux souligner ici la proactivité de notre présidente-directrice générale, Mme Asselin. Par cette initiative, je suis convaincue que vous ferez valoir haut et fort nos particularités et disparités régionales si chères aux Nord-Côtiers. De plus, je crois qu'avec l'implication, sur ces chantiers, des différentes catégories de personnel à tous les niveaux sur l'ensemble du territoire, vous faciliteriez l'adaptation au changement.

Le système de santé a connu plusieurs réformes au gré des différents gouvernements, et cette fois, nous espérons que cette nouvelle réforme fera la différence dans l'accessibilité et amélioration des services aux citoyens. Merci, madame Asselin, pour votre engagement dans cette transition, et soyez assurée de l'appui de tous les membres du conseil d'administration.

6. Rapport de la présidente-directrice générale

Madame la présidente, administrateurs, personnel du CISSS, mesdames et messieurs du public, vous avez sûrement remarqué ma belle tuque! Eh oui, je la sors une fois par année! Aujourd'hui, 24 janvier, c'est *Bell cause pour la cause*, sous le thème on ne peut plus approprié pour nous : *Créons de vrais changements*. Depuis 2010, *Bell cause pour la cause* soutient fièrement plus de 1 500 organisations qui offrent gratuitement des services et du soutien en matière de santé mentale, partout en province. Aujourd'hui, j'aimerais mettre en lumière quelques organismes qui œuvrent chez nous et qui, chaque jour, créent de vrais changements autour d'eux :

- **Sites d'Aire ouverte de Baie-Comeau et Sept-Îles**

Nos 2 sites d'Aire ouverte reçoivent des dons significatifs pour soutenir la programmation des centres et l'offre de services.

- **Centre de prévention du suicide Côte-Nord**

Seul organisme de prévention du suicide dans notre région, le Centre de prévention du suicide Côte-Nord utilisera les fonds de *Bell Cause pour la cause* pour étendre son programme Agir en sentinelle, qui offre une formation sur le dépistage et le soutien des personnes suicidaires. L'aide financière sera destinée aux déplacements et dépenses connexes liés à la présentation de ce programme gratuit dans toute la région. On s'attend à ce que chaque nouvelle sentinelle intervienne directement auprès de 30 autres personnes dans nos communautés.

- **Fondation Jeunes en Tête**

Depuis plus de 22 ans, la Fondation Jeunes en Tête prévient la détresse psychologique des jeunes de 11 à 18 ans. Le don de Bell permettra de poursuivre la tenue d'ateliers de sensibilisation à la santé mentale auprès de plus de 50 000 jeunes des écoles secondaires des 17 régions du Québec, que ce soit virtuellement ou dans les classes. Les ateliers aident à déstigmatiser, sensibiliser et outiller, et ainsi augmenter leur résilience devant les aléas de la vie, en plus de donner l'occasion au personnel scolaire de faire de l'intervention précoce.

- **Fondation Tel-Jeunes**

Pour aider les jeunes à mieux comprendre les différentes problématiques de santé mentale, la Fondation Tel-Jeunes utilisera le don de Bell pour développer une série de capsules vidéo traitant sur les questions de la santé mentale qui reviennent le plus souvent lors des interventions par texto ou clavardage de Tel-Jeunes. On retrouve notamment les idées suicidaires, le stress, l'anxiété de performance, la dépression et la gestion des émotions. Ces capsules seront diffusées dans les médias sociaux, sur YouTube et sur le site Internet de Tel-Jeunes.

C'est toujours le bon moment pour agir. Si vous voulez soutenir la cause de *Bell cause pour la cause*, allez visiter leur site dans lequel plusieurs idées vous seront apportées pour supporter.

J'en profite pour mentionner que, si vous ou l'un de vos proches avez besoin de soutien, le guichet d'accès aux services est la principale porte d'entrée aux services en santé mentale. C'est par ce mécanisme d'accès que vous serez orienté vers le service qui correspond le mieux à votre demande. Je vous invite à communiquer avec les intervenants du guichet d'accès si vous vivez un deuil, une séparation, des difficultés familiales ou scolaires, une dépression, des problèmes de santé mentale, des idéations suicidaires, etc. Les détails sont sur le site Internet du CISSS de la Côte-Nord.

Pour les employés de notre établissement, le Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel et gratuit à leur disposition. Un service d'intervention de crise est aussi disponible par le biais du guichet d'accès aux services le soir, la nuit et les fins de semaine; il s'agit d'Info-Social, joignable en composant le 8-1-1. Ce service assure une intervention directe et immédiate à toute personne en situation de crise. Comme mentionné précédemment, les sites d'Aire ouverte de Baie-Comeau et Sept-Îles desservent l'ensemble des localités de la Côte-Nord.

Je ne peux passer sous silence les organismes communautaires de toutes les localités de la Côte-Nord, qui sont là pour offrir leur aide et leur soutien, des organismes tels que les centres d'aide pour les femmes, centres d'aide pour les hommes, maisons des jeunes et centres d'aide pour les jeunes, centres de prévention du suicide, centres d'aide en dépendance, itinérance, etc. Je vous invite à visiter le site Internet du CISSS de la Côte-Nord, qui pourra vous aiguiller sur les services offerts dans vos localités respectives. On a tous eu besoin d'aide à un moment ou l'autre de notre vie, n'hésitez pas...

Depuis notre dernière séance publique, les activités liées à la grève ont bien sûr eu des impacts auprès des services, mais aussi auprès des employés et gestionnaires. Je tiens à remercier les équipes des ressources humaines pour leur leadership et soutien pendant cette période difficile. Également, le travail des gestionnaires et des centrales syndicales dans leurs efforts pour faire en sorte que les services soient le moins impactés possible, tout en respectant l'équilibre délicat qu'est le droit de grève versus les droits des usagers et les services essentiels.

Également, la Loi 15 visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace a été adoptée le 9 décembre dernier. Afin de faciliter le suivi de la mise en œuvre de la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux (LGSSS - Loi 15), le CISSS de la Côte-Nord formera un comité stratégique de transition. Nous débuterons ces travaux au cours des prochaines semaines.

Encore une fois, merci à vous.

7. Correspondance et revue de presse

La correspondance et la revue de presse sont déposées pour information.

8. Période de questions du public (15 minutes)

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance.

Aucune question n'est posée.

9. Agenda de consentement

9.1. Affaires médicales

9.1.1. Démissions

Résolution 2024-01-005

Attendu la démission du D^r Arab Boussaid, omnipraticien et membre actif, par lettre reçue le 13 novembre 2023 et confirmant la fin de sa pratique le 1^{er} mars 2024;

Attendu que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2023-116);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du D^r Arab Boussaid, omnipraticien, numéro de permis 14088, à compter du 1^{er} mars 2024.

Adopté à l'unanimité.

9.1.2. Chefferie locale du département de médecine générale, installation de Sept-Îles

Résolution 2024-01-006

Attendu l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les termes et propos de la politique portant sur la nomination des chefs de département clinique qui stipulent que la nomination d'un chef de département clinique est sous la responsabilité du conseil d'administration;

Attendu l'organigramme de la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

Attendu l'avis favorable des membres du département local de médecine générale de Sept-Îles lors de leur rencontre tenue le 30 octobre 2023;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2023-114);

Il est proposé et appuyé :

- **De renouveler** le mandat de D^{re} Sandie Ouellet, numéro de permis 09433, à titre de cheffe locale du département de médecine générale de Sept-Îles, à compter du 24 janvier 2024.

Adopté à l'unanimité.

10. Dossiers en cours

Aucun dossier en cours n'est inscrit à l'ordre du jour.

11. Nouveaux dossiers

11.1. Politique – Transmission de l'information aux points de transition des soins et services

Résolution 2024-01-007

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord doit se doter d'une politique portant sur la transmission de l'information aux points de transition des soins et services;

Attendu que la nouvelle politique répond aux exigences d'Agrément Canada en matière de pratique organisationnelle requise;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la politique portant sur la transmission de l'information aux points de transition des soins et services du CISSS de la Côte-Nord telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

11.2. Cadre réglementaire sur l'organisation et les bonnes pratiques en recherche

Résolution 2024-01-008

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord doit se doter d'un cadre réglementaire de la recherche;

Attendu que le nouveau cadre réglementaire sur l'organisation et les bonnes pratiques en recherche répond à la réglementation du Cadre de référence ministériel pour la recherche avec des participants humains du MSSS (2020);

Attendu que madame Manon Asselin, en son nom de présidente-directrice générale du CISSS de la Côte-Nord, agira à titre de personne formellement mandatée pour autoriser la réalisation des recherches au sein de l'établissement;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** le cadre réglementaire sur l'organisation et les bonnes pratiques en recherche du CISSS de la Côte-Nord tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

11.3. Achat immobilier regroupé - 175303 Canada inc. (Blanc-Sablon)

Résolution 2024-01-009

Attendu les obligations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord envers le personnel et les professionnels de la santé, découlant de la politique locale (POL-DSA-ACC-Log version 2, datée du 13 mai 2013);

Attendu que l'acquisition des cinq (5) propriétés identifiées permet de maintenir la capacité actuelle à loger le personnel (légèrement inférieure) et permet de sécuriser le personnel logé face à une éventuelle relocalisation;

Attendu que les marchés actuels sont hostiles à Blanc-Sablon, avec une quasi-absence d'offre sur le marché;

Attendu que les temps de traitement au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ne permettent pas de faire des acquisitions de nature résidentielle dans des marchés hostiles;

Attendu que la valeur est raisonnable (en cohérence avec la valeur marchande), selon nos évaluations du marché réalisées;

Attendu que l'inspection technique des immeubles a été réalisée par des professionnels;

Il est proposé et appuyé :

- **D'autoriser** le CISSS de la Côte-Nord à adresser une demande d'acquisition des immeubles auprès de Corélo;
- **D'autoriser** Corélo à signer tous les documents permettant l'acquisition des immeubles identifiés;
- **D'autoriser** le CISSS de la Côte-Nord à louer ces immeubles auprès de Corélo par la suite, pour amortir cette dépense sur une échéance de quinze ans.

Adopté à l'unanimité.

11.4. MDA-MA Baie-Comeau – Octroi d'une servitude à Telus et Hydro-Québec

Résolution 2024-01-010

Attendu qu'une servitude est nécessaire au bon fonctionnement de la future Maison des aînés et alternative (MDA-MA) de Baie-Comeau;

Attendu que des professionnels ont traité ce dossier et que celui-ci est conforme pour l'établissement;

Il est proposé et appuyé :

- **D'autoriser** la présidente-directrice générale et/ou le directeur des services techniques, de l'hôtellerie et de la logistique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord à signer tous documents en lien avec la servitude présentée.

Adopté à l'unanimité.

11.5. Amendement à la résolution 2023-09-120 – Renouvellement du comité de vigilance et de qualité

Résolution 2024-01-011

Attendu que le comité de vigilance et de la qualité doit être composé de 5 membres, dont entre autres la présidente-directrice générale, la commissaire aux plaintes et à la qualité des services et le membre désigné par le comité des usagers des centres intégrés (*Extrait de l'article 181.0.2, LSSSS*);

Attendu le départ du président du conseil d'administration et la nomination de madame Ginette Côté à ce titre;

Attendu que madame Ginette Côté fait déjà partie du comité de vigilance et de la qualité;

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à l'amendement de la résolution 2023-09-120 en retirant le siège d'invité permanent dédié au président du conseil d'administration;
- **Que** le comité de vigilance et de la qualité soit désormais composé comme suit :
 1. Administrateur désigné par le comité des usagers (membre d'office) : Jean-Pierre Porlier
 2. Administratrice : Ginette Côté
 3. Administrateur : Michaël Lavigne
 4. La présidente-directrice générale (membre d'office)
 5. La commissaire aux plaintes et à la qualité des services (membre d'office)
 6. La directrice des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique (invitée permanente sans droit de vote)

Adopté à l'unanimité.

11.6. Amendement à la résolution 2023-09-121 – Renouvellement du comité de vérification

Résolution 2024-01-012

Attendu que le comité de vérification doit être composé de 5 membres, dont une majorité de membres indépendants (*Extrait de l'article 181.0.2, LSSSS*);

Attendu le départ du président du conseil d'administration et la nomination de madame Ginette Côté à ce titre;

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à l'amendement de la résolution 2023-09-121 en remplaçant madame Ginette Côté par monsieur Clermont Martel, membre indépendant au conseil d'administration;
- **Que** le comité de vérification soit désormais composé comme suit :
 1. Administrateur et président : Michaël Lavigne
 2. Administrateur : Clermont Martel
 3. Administratrice : Diane Ouellet
 4. Administrateur : Jean-Pierre Porlier
 5. Administrateur : Benoit Méthot
 6. La présidente-directrice générale (membre d'office)
 7. Le directeur des ressources financières (invité permanent sans droit de vote)

Adopté à l'unanimité.

12. Rapports des comités**12.1. Comité de gouvernance et d'éthique**

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 18 janvier 2024, sous la présidence de madame Johanne Beaudoin.

Voici les sujets abordés lors de la rencontre :

- Discussion – Loi 15 et futurs mandats du CGÉ;
- Audits de performance – Désignation d'un interlocuteur;
- Proposition – Suivi des indicateurs en conseil d'administration;
- Discussion – Poursuite des sondages portant sur le rendement et le fonctionnement des comités et sur les évaluations des séances plénières et publiques du conseil d'administration;
- Affaires autochtones et sécurisation culturelle;
- Rapport sur les statistiques de mises sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental;
- Résultats du sondage d'évaluation de la séance du conseil d'administration du 15 novembre 2023;
- Analyse des résultats de l'évaluation annuelle du fonctionnement des comités.

12.2. Comité ressources humaines

Le comité ressources humaines s'est réuni le 16 janvier 2024. La présidente du comité, madame Solange Turgeon, fait part des sujets abordés lors de cette rencontre :

- Activités de remplacement, avantages sociaux et rémunération : Suivi de la MOI;
- Relations de travail : Bilan et prochaines étapes des négociations nationales et services essentiels;
- Affaires juridiques : Bilan 2022-2023
- Sondage sur le fonctionnement du comité RH pour l'année 2022-2023.

12.3. Comité de vigilance et de la qualité

Le comité de vigilance et de la qualité s'est réuni le 17 janvier 2024, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Porlier.

Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Régime d'examen des plaintes
 - 13 recommandations ont été reçues depuis la rencontre du 1^{er} novembre 2023, 17 recommandations ont été complétées et 81 dossiers sont en étude;
 - Suivi du tableau de bord du commissariat aux plaintes et à la qualité des services;
 - Suivi du procès-verbal du 1^{er} novembre :
 - Suivi des plaintes pour les services de laboratoire;
- Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique
 - Pompe volumétrique;
 - Suivi Optilab;
 - Suivi autres dossiers qualité;
 - Réflexion nouvelle formule CVQ.

12.4. Comités des usagers

Les comités de résidents et les comités des usagers locaux sont toujours en action sur le terrain. Leur travail consiste entre autres à faire de l'observation et des suggestions d'amélioration des milieux de vie dans les CHSLD ou encore dans les installations hospitalières pour les comités des usagers. D'ailleurs, ces derniers sont toujours disponibles pour accompagner les usagers qui rencontreraient des difficultés lorsqu'ils reçoivent des services dans nos installations. On peut facilement trouver leurs coordonnées sur le site Web du CISSS ou dans les dépliants directement dans l'installation où les services ont été dispensés.

Ces comités sont coordonnés par le comité des usagers du Centre intégré (CUCI). Une ressource à plein temps vient en appui aux membres du CUCI. Cette personne joue un rôle clé. Concrètement, elle est la personne pivot entre les comités et les différentes instances du CISSS de la Côte-Nord.

Malheureusement, le poste n'est toujours pas pourvu malgré deux appels de candidatures dans les six derniers mois. On se rappellera que Mme Boudreault a quitté voilà déjà un an et sa présence manque beaucoup. Nonobstant l'intérêt manifesté par plusieurs candidatures pour le poste, le statut de travailleur autonome s'avère un obstacle important comme critère d'embauche. Dans les autres CISSS et CIUSSS, une formule semble avoir été trouvée afin que la personne-ressource soit une salariée du CISSS, tout en préservant son autonomie fonctionnelle. Nous avons demandé une rencontre dans les prochaines semaines avec la Direction générale, afin de trouver une solution qui permettra au CUCI de recruter une personne-ressource qui pourra exercer ce rôle de coordination et de collaboration avec le CISSS, essentiel au mandat du CUCI et surtout, au bénéfice des usagers.

12.5. Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni le 23 janvier. Une discussion a eu lieu au sujet du déficit important, totalisant 133 913 495 \$. Ce déficit est causé par les frais de déplacement, l'écart et les taux engendrés par l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante (MOI), la hausse des frais d'intérêt liés aux comptes à recevoir, l'augmentation des autres charges, une baisse des revenus anticipés et une réduction du financement lié aux activités de chirurgie et d'obstétrique.

12.5.1. Rapport financier trimestriel au 2 décembre 2023

Résolution 2024-01-013

Attendu les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

Attendu que, selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

Attendu que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige la présidente-directrice générale à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

Attendu la démarche conjointe avec le MSSS afin de trouver des solutions pérennes;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** le rapport trimestriel de la période 9, se terminant le 2 décembre 2023, du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision déficitaire de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations de 133 913 495 \$;
- **D'autoriser** la présidente-directrice générale à signer tous les documents afférents à l'exécution des présentes.

Adopté à l'unanimité.

12.6. Fondations du CISSS de la Côte-Nord

Monsieur Jean-Pierre Porlier, en remplacement de monsieur Benoit Méthot, fait état des nouveautés dans les diverses fondations du CISSS :

Fondation du Centre de santé des Nord-Côtiers (Haute-Côte-Nord) :

- Tirage des paniers de Noël reporté au 14 février (St-Valentin) dû au retard dans la réception du permis de vente. La collecte de dons permettra de remettre 3 paniers avec chacun un chèque de 900 \$ et des cadeaux de près de 1000 \$. Les billets sont présentement en vente, et ce, jusqu'au 13 février prochain.

À venir :

- Prochaine rencontre en février.

Fondation de la santé et des services sociaux de Manicouagan (Baie-Comeau) :

- Début de la vente de billets de Loto-Évasion (se poursuit en ce moment). Premier tirage en janvier.
- Emballage cadeau au Centre Manicouagan a rapporté 1 800 \$.
- Les 5 000 lumières de la campagne Les Lumières de la Santé ont toutes été vendues et ont rapporté plus de 26 000 \$.
- Mon Mois pour la Fondation : Décembre Uzumaki, Marché au Trésor; Janvier : IGA.
- Collaboration avec la Librairie A à Z : Donnez au suivant. La population était appelée à acheter des jeux qui ont été remis au département de pédopsychiatrie de l'Hôpital Le Royer.
- La loterie de Noël a rapporté plus de 8 000 \$.
- Remise des bricolages de Noël des jeunes de l'école St-Cœur-de-Marie à l'étage gériatrique de l'Hôpital Le Royer.
- Le tournoi de Golf Hivernal, organisé par Alexis Devost, a remis 4 500 \$ à la fondation.

À venir :

- Grand Bal de la Fondation le 10 février prochain. Billets en vente sur le site de la fondation (fondationsssmanicouagan.com) au prix de 165 \$.

Fondation régionale Hôpital Sept-Îles (Sept-Îles) :

- Succès de la campagne de raccompagnement Nez rouge en décembre, avec la participation de 230 bénévoles, 450 raccompagnements effectués et une récolte de plus de 19 000 \$ pour la fondation.
- La campagne des Biscuits Sourire de Tim Hortons (Sept-Îles et Port-Cartier) a rapporté 6 816 \$ pour la fondation.
- La vente de Boîtes apéro durant le temps des fêtes a rapporté près de 6 000 \$.
- Vente des billets de la Loto-Fondation jusqu'au 10 février. Blitz en cours. 800 billets à 150 \$, 40 000 \$ de voyage en prix - tirages mensuels.
- Acquisition de la table pédagogique/magique pour les résidents de la résidence Gustave-Gauvreau (près de 20 000 \$); annonce officielle à venir.
- Partenariat avec Place de Ville (60e anniversaire) a permis l'acquisition d'un téléviseur 75 pouces pour un salon de la résidence Urgel-Pelletier (présentation Superbowl, hockey, spectacle de musique, etc.).

Fondation du Centre de santé de la Minganie (Havre-Saint-Pierre)

Les informations portant sur la Fondation du Centre de santé de la Minganie seront transmises lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

Fondation du Docteur Camille-Marcoux (Basse-Côte-Nord) :

Les informations portant sur la Fondation du Centre de santé de la Minganie seront transmises lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

13. Affaires nouvelles

Aucun point n'est ajouté aux affaires nouvelles.

14. Période de questions du public (15 minutes)

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. Aucune question n'est posée.

15. Clôture de la séance**Résolution 2024-01-014**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la fermeture de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 24 janvier 2024 à 17 h 40.

Adopté à l'unanimité.



Ginette Côté
Présidente



Manon Asselin
Secrétaire